

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18067 - 70ÈME ANNÉE

Vers un nouveau traitement médiatique des affaires politico-judiciaires ?

Marchés de la nouvelle route du littoral : Journal de l'île et Quotidien remarquablement discrets...

Le 30 janvier dernier, des gendarmes sont venus à la Région pour rencontrer dans son bureau le président du Conseil régional. Ils enquêtent sur les attributions des marchés de la nouvelle route en mer. Si prompts à mettre en « une » la moindre affaire politico-judiciaire, les deux journaux de la presse écrite à grand tirage ont été d'une remarquable discrétion. Coïncidence ?



J eudi matin, un coup de tonnerre raisonne à La Réunion. Le site Imaz Press Réunion révèle que des gendarmes étaient à la Région Réunion le 30 janvier dernier. Ce jour là, ils y ont rencontré le président de la Région Réunion Didier Robert. Une enquête est en effet lancée et a dû bien avancer, au point que la justice ait décidé d'envoyer des gendarmes à la Région au vu de tout le monde.

Dans son édition d'hier, « Témoignages » a estimé que l'affaire n'est pas ordinaire, contrairement à ce que tentent de faire croire les explications embarrassées de la Région Réunion. En effet, pendant les 12 années précédant l'arrivée de Didier Robert à la Région, la collectivité avait été maître d'ouvrage de plusieurs grands travaux dépassant la centaine de millions d'euros à chaque chantier. Jamais la justice n'avait jugé nécessaire d'aller à la Région Réunion pour entendre son

président, car il n'y avait aucune enquête visant les marchés attribués par la collectivité.

Cela explique pourquoi « Témoignages » avait décidé de consacrer son éditorial à l'affaire concernant la Région Réunion.

Pour la presse à grand tirage, les affaires politico-judiciaires sont des sujets vendeurs. Les citoyens sont en effet très intéressés par le devenir des impôts qu'ils paient. C'est pourquoi il n'est pas rare que le simple début d'une enquête préliminaire dans une commune fasse la « une » de la presse quotidienne à grand tirage. Mais hier, les lecteurs sont restés sur leur faim, alors que l'enquête semble avoir déjà commencé depuis quelque temps. En effet, on imagine mal des gendarmes venir à la Région en plein jour au tout début d'une procédure. Or, le « JIR » et le « Quotidien » n'ont fait aucune mention en « une » de l'événement extraordinaire qui venait de se passer à la Région. Il fal-

lait vraiment chercher en page intérieure pour tomber sur l'information condensée dans un petit article. Cette discrétion étonne, sachant les sommes en jeu. Dans son article, « le Quotidien » confirme en effet que l'enquête s'intéresse à des marchés d'un montant cumulé de 1,2 milliard d'euros. Ce n'est pas rien et c'est une base idéale pour qui veut mener un travail de presse d'investigation.

Cette remarquable discrétion de deux journaux quotidiens à grand tirage sur un sujet aussi énorme interroge.

«Charlie», es-tu là ?

Inaugure-t-elle un nouveau traitement médiatique des affaires politico-judiciaires ? Cela veut dire que désormais le « JIR » et le « Quotidien » s'abstiendront de mettre en avant les enquêtes visant des élus, des collectivités, et se limiteront à une information minimale en page intérieure.

À moins que nos deux confrères nous réservent des révélations encore plus explosives sur cette affaire pour leurs prochaines éditions, et que ce retard à l'allumage vise alors à bien couvrir leurs arrières ? Dans ce cas, vivement dimanche ou lundi...

Car un mois après l'attaque de Charlie Hebdo, à l'heure où la liberté d'expression est unanimement célébrée dans les médias les plus diffusés, qui pourrait croire que des journaux se disant « Charlie » se fassent complices d'une conspiration du silence ?

M.M.

Versement des aides européennes

Paul Vergès relaie les revendications des pêcheurs

Dans un courrier adressé à la ministre des Outre-mer, Paul Vergès demande à l'État de prendre en compte une revendication des pêcheurs à La Réunion : le préfinancement des aides de l'Union européenne. Pour cela, le sénateur propose une réunion de plusieurs ministères dont les finances.

Madame la Ministre, Le secteur de la pêche est un atout pour le développement économique de La Réunion. Mais il se trouve confronté à des problèmes qui risquent de compromettre non seulement son développement mais aussi son existence. C'est notamment la question du versement des aides accordées par l'Europe. Le Fonds Européen pour la Pêche (FEAMP) apporte des avancées significatives pour la filière. Mais depuis près d'un an déjà, les acteurs de la filière avaient alerté sur la question du versement des aides, dans l'attente de l'adoption définitive du texte par les autorités de Bruxelles.

Aujourd'hui plus que jamais, cette crainte est affirmée. C'est le sens

du courrier que nous avons reçu du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins, de l'interprofession de ce secteur à La Réunion, courrier qui vous a également été adressé. La situation critique des filières de la pêche et de l'aquaculture de La Réunion mais aussi celle des autres outre-mer (et plus spécifiquement celle de la Guyane) est due au retard de la mise en œuvre du FEAMP par Bruxelles. Il semblerait que les fonds du FEAMP seraient, dans le meilleur des cas, au mieux effective à la fin de l'armée 2015.

La filière à La Réunion, qui a enclenché un important travail de restructuration, n'est pas aujourd'hui, à de préfinancer ces aides, pas plus qu'elle n'a les

moyens de garantir des prêts auprès des banques. Selon les informations qui nous ont été transmises, la Banque Publique d'investissement ne serait pas opposée à un préfinancement des aides communautaires. Mais cette solution ne peut se faire sans l'appui et l'aval du ministère des finances. Dans ce sens, nous soutenons entièrement la proposition de la filière : la programmation très rapide d'une réunion interministérielle afin de trouver une solution opérationnelle. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension pour permettre à cette filière de traverser cette situation dans des conditions acceptables. (...)

Versement des aides européennes

Des centaines d'emplois menacés dans le secteur sanitaire et social

Dans un courrier adressé à Manuel Valls, le parlementaire demande au Premier ministre de prendre en considération les demandes des associations et fondation du secteur sanitaire et social, au sujet de l'exonération du versement transport.

Monsieur le Premier Ministre, La question de l'exonération du versement transport pour les fondations et associations agissant dans le secteur sanitaire, social et médico-social revient régulièrement dans les débats, notamment lors des discussions sur le projet de finances de la Sécurité sociale. Je me permets de vous rappeler que le sujet du versement transport est essentiel pour les 28 associations et fondations réunionnaises ou mahoraises, qui gèrent près d'une centaine d'établissements. En effet, si son exonération n'était plus assurée, la conséquence serait rapide

et dramatique : la mise en péril de centaines d'emplois. Outre la conséquence directe pour les salariés, les publics concernés (personnes âgées, handicapées, en difficultés sociales, etc.) seraient à leur tour lourdement pénalisés.

Vous avez été saisi d'une demande de rencontre, émanant d'une dizaine d'associations, parmi lesquelles la FEHAP ou la FEGAEPI. Concernant La Réunion, l'inquiétude est grande chez les responsables du Réseau Territorial de Gestion et d'Animation ou de FALEFPA. Ces deux structures – comme d'autres – attendent beau-

coup de cette réunion. Elles espèrent parvenir rapidement à une solution équilibrée et à court terme de ce problème. C'est dans ce sens que je vous demande d'apporter la plus grande attention aux préoccupations de ce secteur et à leur demande de rendez-vous. (...)

Edito

Déjà 7 chefs de file UMP investis pour les régionales, Didier Robert toujours pas désigné

Le projet de la nouvelle route en mer n'est pas le seul sujet d'inquiétude pour la direction de la Région Réunion. Cette année marque le renouvellement du Conseil régional. Pour l'UMP, l'élection se prépare dès maintenant. En effet, le 5 février, la Commission nationale d'investiture de l'UMP s'est réunie. Elle a publié le communiqué suivant :

« La Commission Nationale d'Investiture (CNI) de l'UMP s'est réunie aujourd'hui (5 février NDLR) sous la présidence de Christian Estrosi et a débuté son travail sur les investitures aux élections régionales.

Suite à ses travaux, Christian Estrosi proposera au Conseil National du 7 février prochain d'approuver les chefs de file suivants :

- Bruno Retailleau pour les Pays-de-la-Loire ;
- Xavier Bertrand pour le Nord-Pas-de-Calais-Picardie ;
- Marc Le Fur pour la Bretagne ;
- Philippe Richert pour Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
- Alain Joyandet pour la Bourgogne-Franche-Comté ;
- Valérie Pécresse, pour l'Île-de-France ;
- Laurent Wauquiez, pour l'Auvergne-Rhône-Alpes.

La CNI se réunira de nouveau dans les prochaines semaines afin de finaliser les investitures dans les autres régions ».

Dans les 7 chefs de file se trouve Philippe Richert, le président de la Région Alsace. Le sortant est donc fort logiquement reconduit dans la grande Région Alsace-Lorraine-Champagne Ardennes. Philippe Richert est à la tête d'une

des deux régions gagnées par un parlementaire UMP lors des élections de 2010. L'autre, c'est la Région Réunion offerte à Didier Robert en 2010 quand il était député, et qu'il préside aujourd'hui en étant par ailleurs sénateur. Mais à la différence de son homologue alsacien, Didier Robert n'a pas été annoncé par la direction de l'UMP.

Pourtant, à en croire « le Monde », le parti de Sarkozy n'a pas hésité à trancher des situations conflictuelles, dans les deux régions les plus peuplées : Île-de-France, et Auvergne-Rhône-Alpes. Alors quid de la Région Réunion, dont le président sortant fait partie du groupe UMP au Sénat ?

Voilà en tout cas une annonce qui ne va pas dans le sens de ceux qui ne cessent de marteler à l'opinion que l'élection régionale va se jouer entre deux personnes. Si cela correspondait à la réalité, comment alors expliquer que Didier Robert n'ait pas figuré dans la première vague des chefs de file investis par l'UMP ? Pourquoi est-il nécessaire d'attendre plusieurs semaines « afin de finaliser », pour reprendre les mots employés par l'UMP ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Elections départementales à Saint-André

« Travailler pour et avec la population »

Jacky The Seng, secrétaire de section du PCR de Saint André, a présenté vendredi 6 février, sa candidature à l'élection départementale, en présence de sa partenaire, Mylène Mulot et de leurs remplaçants, David Gauvin et Sandra Soupaya.



Sandra Soupaya, Jacky The Seng, Mylène Mulot et David Gauvin.

Après une présentation complète de Jacky The Seng et Mylène Mulot par Paul Dennemont, les deux candidats ont évoqué la situation économique et sociale aggravée à Saint André et dans le canton 5. Le canton dans lequel ils se présentent regroupe les secteurs du Centre-ville, la Cressonnière, Ravine-Creuse, Chemin du Centre, Champ-Borne et Grand Canal.

L'expérience pour la population

Militante associative dans l'humanitaire, Mylène Mulot est auxiliaire de vie et ancienne conseillère municipale, « je côtoie chaque jour des familles en détresse et vulnérable. J'aimerais les accompagner d'une autre manière ». Raison pour laquelle, cette dernière se présente à l'élection départementale. « Il ne s'agit pas d'un intérêt personnel, j'ai un travail, je souhaite défendre les plus démunis au sein du Conseil Départemental », a assuré cette dernière.

Un engagement similaire pour Jacky The Seng, qui a un passé de militant communiste depuis 1995. Il est « le

candidat qui nous convient dans le canton, qui sera très disputé », a indiqué Paul Dennemont, au nom de la section PCR de Saint André. A leurs côtés, David Gauvin, âgé de 33 ans, consultant et Sandra Soupaya, 42 ans, assistante maternelle. Ces derniers sont également déterminés à mener « cette belle bataille », a précisé Jacky The Seng.

Nouveau souffle à Saint André

« La situation économique et sociale est catastrophique, elle s'aggrave de jour en jour », a introduit Jacky The Seng, ajoutant que face à « l'urgence sociale, la détresse et la souffrance des familles, on ne pouvait pas rester les bras croisés, la bouche fermée ». Evoquant la hausse du chômage, l'accroissement de la pauvreté, la crise à venir concernant les planteurs, l'illettrisme et l'échec scolaire, l'équipe présente ce jour a évoqué « l'inquiétude de la population ».

Dans un tel contexte, « nous souhaitons faire prendre conscience de la situation à la population », pour cela « il faut être franc et apporté un

langage de vérité, nous avons le désir de participer à cette belle bataille des départementales », a indiqué Jacky The Seng. Pour ce dernier, le contact avec la population l'a convaincu de se lancer dans cette campagne : « le moment est venu de s'engager pour et avec la population. On ira de tout notre cœur à la rencontre des électeurs », parce qu'il faut « apporter un nouveau souffle à Saint André et dans le canton 5 ».

Deux objectifs

« Nous avons un double objectif lors de cette campagne », a expliqué Jacky The Seng, rappelant l'histoire politique de Saint André, ce dernier a évoqué une ville chargée d'histoire par le PCR ». C'est pourquoi « nous avons l'ambition de réconcilier l'électorat communiste, progressiste et de gauche, qui a été désorienté par les divisions ». Des divisions qui ont conduit à la disparition de la section PCR de Saint André, avant qu'elle ne soit refondée en janvier 2014. Désormais, « la section est en état de marche et en ordre de bataille » pour cette campagne.

Pour Paul Dennemont, cette élection sera l'occasion de « clarifier la situation et de mettre en avant le PCR et ses militants ». « La division à Saint André n'est le fait du PCR et de la section, la candidature de Jacky The Seng va clarifier la situation » auprès des sympathisants et militants, a expliqué ce dernier.

Le second objectif est de « créer la surprise au premier tour ». « On y croit après avoir rencontré la population, après des années de proximité avec les gens », a expliqué Jacky The Seng. Face au « profond mécontentement de la population envers la nouvelle majorité municipale à cause des promesses non tenues, on a toute nos chances pour remporter cette bataille. Nous sommes confiants et sereins, car notre but est d'être aux côtés de la population et de répondre à leurs attentes ».

Céline Tabou

Nazir Valy et Virginie Gobalou dans le 2e canton de Saint-Pierre

L'heure est au rassemblement pour donner la priorité à l'urgence sociale

Nazir Valy et Virginie Gobalou ont « tiré les leçons des élections municipales ». Répondant à la volonté de la population et des militants, ils se sont regroupés dans « un ticket PCR/PS ». Un accord qui semble limité au 2e canton de Saint-Pierre.



Jean-Philippe Saminadin, Nazir Valy, Virginie Gobalou et Marielle Lallemand Desproges.

Même si Axel Zettor, responsable socialiste, souligne que des accords tacites ont été passés dans l'île pour ne pas « gêner les candidats sortants » par la présence d'un candidat progressiste. Cela a pris la forme d'un « ticket » à Saint-Pierre et ailleurs « avec d'autres forces de progrès ».

Ghislaine Cataye, secrétaire de la section communiste, note que cette situation a été débattue en comité de section avant d'être soumise à l'approbation du Conseil politique du PCR qui l'a entérinée.

L'heure est donc, selon Nazir Valy, au « rassemblement » évoqué lors de la constitution des listes pour les dernières municipales. Il note que, depuis un an, la situation s'est encore dégradée pour les plus défavorisés, mais aussi pour la population du centre-ville (précarité, crise du logement, chômage...). Ce qui aggrave encore, par conséquence, les problèmes des écarts.

Disponibilité

Il insiste sur la disponibilité des

deux membres du binôme. « Nous n'avons pas de mandat, contrairement à nos adversaires que l'on a peu vu dans leur canton respectif ». Virginie Gobalou, affirme vouloir travailler avec Nazir Valy, « pour développer Saint-Pierre ». Employée depuis 25 ans au Conseil général, elle plaide pour donner la « priorité à l'urgence sociale ». Elle entend « améliorer les procédures » et par là même « réduire les délais d'instruction des dossiers ». Et cela concerne tous les publics. Des personnes âgées aux handicapés en passant par les mal-logés – un sec-

teur où « 8.000 dossiers d'amélioration de l'habitat sont en souffrance ».

Sont pointées aussi du doigt les journées départementales comme celle du troisième âge toujours organisées à Saint-Denis, et la fermeture prochaine de l'antenne de Terre-Sainte.

Dans tous les cas, chacun des candidats en appelle à une meilleure lisibilité des compétences, à encore plus de transparence et à une plus grande disponibilité des élus.

Correspondant

L'engagement des remplaçants

Jean-Philippe Saminadin, ouvrier d'entretien dans le privé, se présente pour la première fois à une élection. Il est doté d'une expérience politique faite de contacts intenses avec la population de son quartier de Ravine-Blanche. Mais aussi de solidarité avec les plus démunis car il participe aux actions de solidarité d'une association confessionnelle. « Je côtoie des gens en grande souffrance. Souvent, ils n'ont pas de réponses à leurs problèmes. C'est dur ! ». Marielle Lallemand Desproges a fait ses premières armes dans la dernière campagne des municipales avec Virginie Gobalou. Cette adjointe administrative récemment revenue à La Réunion, souligne la richesse des contacts qu'elle a pu avoir depuis son engagement.

Vers la levée d'un blocus vieux de 50 ans ?

Les Etats-Unis veulent ouvrir une ambassade à Cuba

Des négociations se sont entamées, jeudi 4 février, entre cubains et américains, sur le rétablissement de leurs relations diplomatiques et la réouverture d'ambassades. Les Etats-Unis visent une réouverture de leur ambassade à La Havane d'ici avril, ont annoncé des responsables de l'administration américaine.



Le blocus de Cuba a eu pour conséquence dans l'île le développement d'une industrie de la canne pour chercher des substituts aux sous-produits du pétrole.

Depuis novembre 2014, Cuba et les États-Unis ont lancé un processus de normalisation de leurs relations après plus d'un demi-siècle de rupture et de confrontation. De hauts responsables américains se sont rendus à La Havane, capitale cubaine, afin d'échanger autour des questions diplomatiques.

Washington fait pression

Washington presse La Havane d'accepter la réouverture de cette ambassade en dépit de la position cubaine, qui demande d'être retiré de la liste des pays accusés par les États-Unis de soutenir le terrorisme. Cuba a été placée sur cette liste en 1982 au motif que le président de l'époque Fidel Castro armait et formait des guérillas communistes en Afrique et en Amérique latine. Être retiré de cette liste serait une victoire symbolique pour La Havane, qui se dit victime d'une injustice. Cependant, le processus de

retrait, mené par le département d'Etat, pourrait prendre du temps, jusqu'en juin voire plus tard, ont expliqué deux responsables américains à l'agence de presse Reuters. Le président américain Barack Obama va soumettre au Congrès un rapport établissant que La Havane n'a soutenu aucune activité liée au terrorisme dans les six derniers mois et qu'elle a fourni des assurances qu'elle ne le ferait pas à l'avenir, a expliqué Reuters. Suite à cette intervention et au vote au congrès, Cuba pourra être automatiquement retiré de la liste au terme d'un délai de 45 jours.

Le Sommet des Amériques en vue

L'administration américaine espère rétablir les relations diplomatiques avec Cuba avant le sommet des Amériques, qui se tiendra les 10 et 11 avril 2015 au Panama. À cette occasion, le président américain y rencontrera son homologue cubain Raul Castro pour la première fois depuis la cérémonie d'hommage à

Nelson Mandela, en décembre 2013. Ce sommet sera le premier auquel Cuba participera. Le pays n'a pas été autorisé à participer aux six précédentes éditions de cette rencontre formelle sous l'égide de l'Organisation des États américains (OEA), après en avoir été exclu en 1962 à l'initiative des États-Unis. Lors du précédent sommet en 2012 en Colombie, les États latino-américains avaient menacé de boycotter la prochaine rencontre si Cuba demeurait à l'écart.

La participation cubaine à ce septième sommet pourrait fournir l'occasion de détendre un peu plus les relations entre Washington et La Havane. Depuis leur annonce historique et quasi simultanée le 17 décembre dernier, Barack Obama et Raul Castro ont mandaté des représentants pour discuter des détails du processus de normalisation. Bien que qu'il y ait une reprise rapide des relations diplomatiques, la normalisation des échanges sera plus longue, notamment concernant la levée de l'embargo décrété par Washington contre l'île en février 1962.

Céline Tabou

Sucre : 6 ans depuis la fin du prix garanti à Maurice —2— 65 % des recettes du sucre à partager entre tous les planteurs

La fin du prix garanti n'a pas signifié la fin de la filière canne à Maurice, car ce secteur avait anticipé et s'était restructuré. Il est intéressant de se pencher sur la gestion des bénéfices.

Depuis 2009, le sucre produit à Maurice n'a plus droit à un prix garanti. Nos voisins sont donc face à la concurrence mondiale. Cela ne les a pas empêchés de réussir à tirer leur épingle du jeu jusqu'à maintenant. Le Syndicat du sucre de Maurice a même signé le mois dernier deux contrats avec des clients européens pour

compenser en partie la fin de l'engagement conclu avec Südzucker en 2009.

Les Français de Cristal Union et les Britanniques de British Sugar s'engagent à acheter respectivement tous les ans 130.000 et 100.000 tonnes de sucre à Maurice. C'est déjà plus que la production annuelle à La Réunion.

Chaque année, le Syndicat du sucre de Maurice publie un rapport annuel. Il permet d'avoir une idée de ce que touche chacun des acteurs de la filière. Voici comment les recettes du sucre se sont réparties en 2014, selon le rapport du Syndicat du sucre :

Campagne 2013-2014	Millions d'Euros	Pourcentage
Recettes		
<i>dont</i>		
Vente de sucre	261,64	100,00%
Total recettes	261,65	100,00%
Dépenses		
<i>dont</i>		
Fabrication du sucre (sucre blanc raffiné et sucres spéciaux)	-38,39	14,67%
Total dépenses	-92,40	35,32%
Revenus financiers	3,72	
Bénéfice avant contributions et déductions	172,96	66,11%
Bagasse	1,68	
Assurances	-7,26	
Revenu net des producteurs	167,38	63,97%
Contribution Distillerie/embouteillage	2,30	
Montant net distribué aux planteurs	169,68	64,85%

Oté

La ou néna Rokin, néna touzour Zangi !

I prétan zandarm la débark dann biro lo prézidan la rézyon rényon lo 30 zanvié 2015, i prétan ! A mwin mi rovann a zot konm mwin la ashté san fé bénéfiss, i prétan zot la arivé, san prévni la rant andan é apré ni pé pi konèt koué la di, koué la fé. Tousala lé sogré pou lo moman. Dapré lo prézidan la rézyon li minm, na pwin grin mayi pou moud, zardarm lavé swaf, la rantré, la bi, sétaki in pé d'lo frèsh, dot in bièr byin glasé ousinonsa in limona citron, Kan té fini, la romérsié lo prézidan épi banna la détaké.

Dapré li, mé bann gro-gro léspri i komans kozé déza, i di si banna té la, sé pou rézon i dwa an awar sirman in gro zangi d'sou rosh. Sak mwin lé sir, si 13km dan la mèr konm sa, i dwa an awar zangi ? La fin d'lané 2014 déza bann zandarm téla, dawar lété vni zis pou kas lanbordir èk bann zanplwayé inn ti néstan. Néna i di, in pé té minm blinm èk la pèr zour la. Pou lèr, éské banna i rod lo pou ou na pwin ousinonsa néna pou vréman dé koi ankété, konm i di lèss la zistis fé son lankèt.

Mi koné pa si va fé pou vréman so nouvo rout di litoral é sirtou kansa va fé èk tout so ralé-pousé otour. Yèr transportèr i grèv, aprésa lantropriz i an souplingn, sak la pa ginyè, bann lasosiasyon i vé pa antann parlé ditou, sanm pou mwin lé pa zordi la vèy pou komansé. Vi la kantité larzan i roprézant tousala, vi la grosèr lo shantié. vik nou lé dan la mèr, vik ni sar zèt larzan andan, mi vé néna rokin i dwa pa dormi la nwit pou réfléhi koman kapar shakinn son morso. Sirtou la ou néna Rokin néna touzour Zangi !

Justin

Kosa in shoz ?

Mi mète ali anlèr, li lé plin !
Mi dépoz ali atèr, li lé vid !
Ou i done out lang mimite ?

...

In shapo ! Mé ou té fine trouvé !

Zé d'mo i sort dann in fishyé axel Gauvin, prézidan lofis la lang kréol la anvoy pou nou. Avèk nout romèrsiman.